

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 18 juin 2026

Une sécheresse de surface précoce et une situation inédite sur la Creuse

L'Observatoire des Ressources en Eau (ORE) a été consulté le 17 juin. Composé des principaux acteurs concernés par la gestion de l'eau (collectivités, profession agricole, syndicats d'eau potable, associations environnementales) et des services de l'État, l'ORE assure une veille continue et propose au préfet des mesures adaptées aux conditions locales.

Après un printemps exceptionnellement chaud et déficitaire en pluie, le mois de juin 2026 devrait se terminer sur le podium des mois de juin les plus secs depuis le début des relevés. Il n'est tombé que **10 mm en moyenne** dans le département. Les sols sont très secs et la végétation est déjà en grande souffrance alors que l'été n'a pas encore commencé. Les débits des cours d'eau ne cessent de baisser et de nombreux assecs sont déjà observés.

La rivière Creuse est l'une des plus touchées par cette sécheresse. Le barrage d'Éguzon enregistre actuellement les débits entrants les plus faibles jamais observés au mois de juin depuis 1948, début d'enregistrement des données par EDF. Le remplissage du barrage n'est donc pas possible alors que le niveau du lac est actuellement plus bas qu'habituellement à cette période. EDF précise que ce niveau devrait rester stable dans les semaines à venir.

Les prévisions météo sont alarmantes avec une canicule intense (40°C annoncés localement) et durable. Les températures de journée ne devraient pas repasser pas sous les 30°C avant la fin du mois. Aucune précipitation n'est prévue dans les 15 jours à venir. La situation hydrologique de surface devrait se dégrader rapidement alors qu'elle est déjà plus critique qu'en 2019 et 2022 à la même période, années pourtant de référence d'un point de vue sécheresse dans le département.

Ainsi, la préfète décide de publier un arrêté de restriction entrant en vigueur **le samedi 20 juin 2026 à 00h01**, pour les bassins versants listés dans le tableau suivant :

VIGILANCE	Anglin Aval, Cher, Modon, Indre aval, Indrois-Tourmente, Claise, Théols, Trégonce, Fouzon, Nappe du Cénomani
ALERTE	Gartempe
ALERTE RENFORCÉE	Bouzanne, Creuse, Arnon, Ringoire
CRISE	Anglin Amont, Indre Amont

Sur les bassins en alerte renforcée et en crise, l'arrosage des espaces verts (pelouses, massifs fleuris) est interdit. Seuls les jardins potagers peuvent être arrosés mais uniquement entre 20h et 8h. Le remplissage des piscines est interdit dès le niveau d'alerte. Les contrôles vont être renforcés compte-tenu de la précocité de la situation. L'ensemble des mesures de restriction est à retrouver dans **l'ANNEXE 3** de l'arrêté et est également disponible sur le site VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>.

Pour plus d'informations, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr.

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

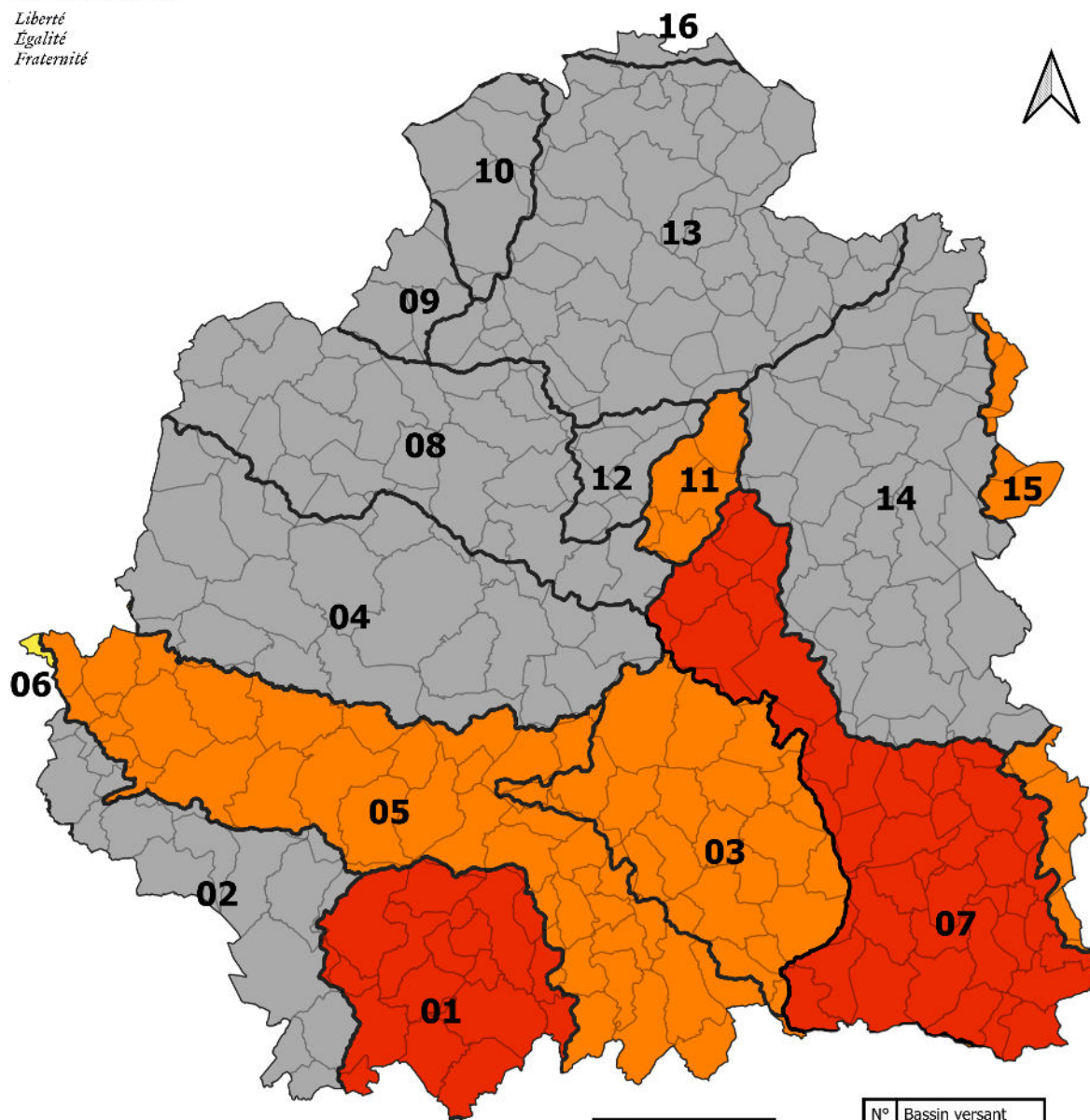
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



PRÉFÈTE
DE L'INDRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1 : SITUATION DES BASSINS VERSANTS



Légende

Communes

Zone d'alerte

Sans restrictions

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise

N°	Bassin versant
01	Anglin amont
02	Anglin aval
03	Bouzanne
04	Claise
05	Creuse
06	Gartempe
07	Indre amont
08	Indre aval
09	Indrois-Tourmente
10	Modon

N°	Bassin versant
11	Ringoire
12	Trégonce
13	Fouzou
14	Théols
15	Arnon
16	Cher

Direction Départementale des Territoires de l'Indre

Sources : IGN/BDcarto

Date : 17/06/2026

EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR

ORE RestrictionsORE

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06

Port : 06.32.94.02.23 / 06.07.08.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

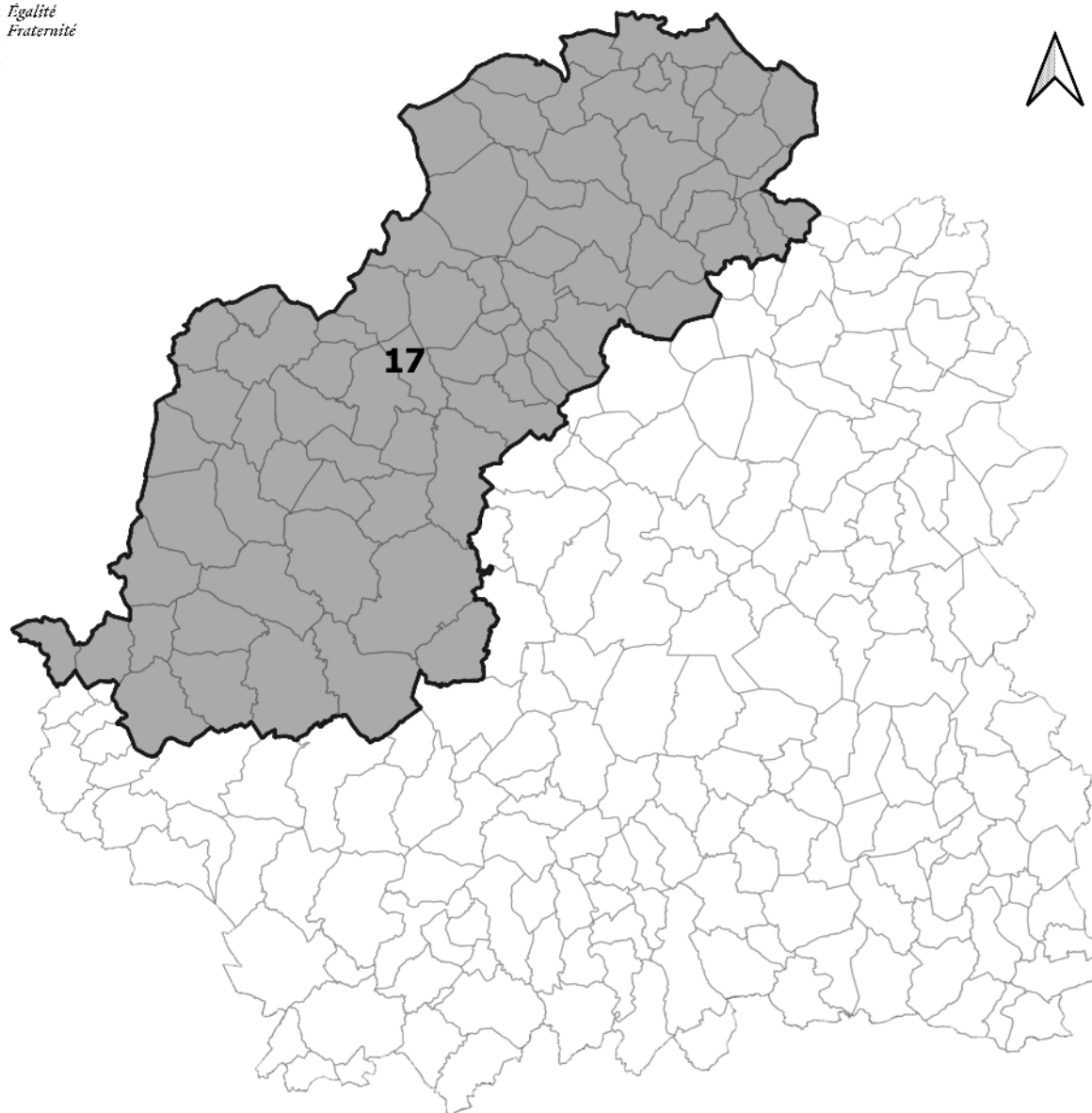
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



PRÉFÈTE
DE L'INDRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1-BIS : SITUATION DE LA NAPPE DU CÉNOMANIEN 2025



Légende

 Communes

Zone d'alerte

 Vigilance

N°	Nappe
17	Cénomanien

0 18 36 km



Direction Départementale des Territoires de l'Indre

Sources : IGN/BDcarto

Date : 17/09/2025

EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
Restrictions ORE

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06

Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUX Cedex